

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 9 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU à partir de 18h30, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND à partir de 18h20, Julie MENARD, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND à partir de 18h20), Valérie MARSAULT (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

Absents : Daniel FONTENAU jusqu'à 18h30, Nathalie LALLEMAND jusqu'à 18h20 et Mathieu POUGNAND.

Secrétaire de séance : Iréna BARDINET

**OBJET : Avenant n°1 au bail commercial en cours du restaurant
« L'Authentique » sis 20 Place de la Halle à Echiré**

Vu la délibération du 5 juillet 2019 par laquelle le Conseil Municipal de la Commune d'Échiré a accordé le droit de bail commercial entre celle-ci et Madame Carine LANDRY pour une durée de 9 ans à compter du 1er octobre 2019 à terme du 30 septembre 2028 pour le local commercial du restaurant « L'Authentique » sis 20 Place de la Halle à Echiré,

Vu l'acte de cession du fonds de commerce conclu en l'étude de Me ROULLET, Notaire à Verruyes (79), le 9 février 2022 entre Madame Carine LANDRY EURL et la Société FAMILY SICOT représentée par son Président Monsieur Laurent SICOT,

Vu la continuité du droit de bail conféré par l'acte de cession ci-dessus à la Société FAMILY SICOT pour le temps restant à courir pour le local commercial du restaurant sis à Echiré (79410), 20 Place de la Halle où le fonds est exploité,

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'avenant n°1 au bail commercial, applicable à compter du 1^{er} mars 2023 au nom de :

Société FAMILY SICOT représentée par son Président Monsieur Laurent SICOT,
dont le siège social est situé 20 Place de la Halle à Echiré (79),
venant aux droits de Madame Carine LANDRY.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **d'approuver la passation de l'avenant n°1 tel que présenté ;**
- **d'autoriser le Maire à le signer ainsi que tous documents afférents.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 17 mars 2023

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,
Iréna BARDINET

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : **22 MARS 2023**
Notifié ou publié le : **23 MARS 2023**